

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1941)
Heft: 989

Artikel: La Suisse et l'Europe
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-687243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SUISSE ET L'EUROPE.

“ Bulletin des C.F.F. 1941.”

S'il y a quelque fantaisie à considérer le haut plateau du Tibet comme le toit du monde, il n'est nullement exagéré de dire que la Suisse est le toit de l'Europe. Or, ce toit, qui a une telle importance pour les transports et une si grande valeur stratégique, dont les eaux forment et alimentent le Rhin, le Rhône, le Pô et le Danube et où s'amalgament les trois principales cultures du continent, tout Confédéré sait que la Suisse a pour mission d'en être la gardienne.

C'est une haute mission que le destin a confiée à la Confédération, car elle s'impose non seulement dans notre propre intérêt mais aussi dans l'intérêt bien compris de toute l'Europe. Cette haute mission implique avant tout pour notre pays l'obligation de demeurer neutre et d'être constamment prêt à défendre son indépendance. La Suisse a rempli ce devoir dans le passé et elle y sera fidèle dans l'avenir.

Le rôle de la Confédération est d'autant plus ancré dans nos cœurs, qu'il constitue une véritable mission historique — humainement parlant, on peut même dire une mission éternelle. Les forces en effet qui donnèrent naissance à notre Etat indépendant et qui continuent et continueront à être agissantes, ces forces-là se manifestaient déjà il y a 2000 ans. Lorsqu'il y a 20 siècles les Helvètes décidèrent de quitter leur pays et d'émigrer en Gaule méridionale, ils en furent empêchés par les Romains, qui les contraignirent à rentrer chez eux. Pourquoi cette intervention des Romains, qui étaient commandés par Jules César lui-même? On peut concevoir que l'empire romain ne voulait pas que se dépeuplent les régions traversées par ses plus importantes routes vers le Nord, savoir le Grand Saint-Bernard, le Splügen et le Septimer, avec leurs prolongations vers le Jura et le Rhin, car elles seraient aussitôt devenues la proie des Germains; ces positions-clés devaient rester entre les mains des Helvètes, qui s'ils n'étaient pas les amis des Romains n'en étaient pas non plus leurs ennemis, et qui, contraints de défendre leur pays contre toute invasion, contribuaient par là à la sécurité de Rome. N'est-ce pas déjà l'idée de l'Etat-tampon, dont, en fin de compte, l'existence est utile à chacun de ses voisins?

L'origine de la Confédération présente les mêmes caractères. Dans la première moitié du XIII^e siècle, le col du St-Gothard fut rendu praticable aux hommes et aux bêtes de somme. Par la suite, le trafic se concentra de plus en plus sur ce passage qui, en raison de sa situation centrale, avait le grand avantage d'établir la liaison la plus courte entre la plaine du Rhin et celle du Pô. L'empereur Frédéric II, qui reconnut l'importance économique et politique toute spéciale du St-Gothard, ne tenait sans doute pas à ce que le col et ses voies d'accès tombassent entre les mains d'un comte transalpin ou cisalpin; quiconque eût dominé sur le St-Gothard serait en effet devenu une puissance. Aussi accorda-t-il l'immédiateté d'Empire dès 1231 à Uri, puis en 1240 à Schwyz, qui commandait le détroit de Brunnen. Les Waldstaetten, unis par le pacte de 1291, ne “ dominaient ” pas sur le St-Gothard. Une telle domination ne peut en effet être exercée que par un seul homme; or les Waldstaetten étaient formés de communautés libres qui, si elles étaient prêtes à défendre le passage et les libertés dont ils étaient les garants, ne constituaient cependant pas une “ puis-

sance ” et n'étaient pas une menace pour les grands Etats d'alors.

Le monde alla s'élargissant, les relations culturelles et les transports s'intensifièrent, et la Confédération elle aussi s'étendit. Peu à peu se forma la Suisse actuelle; née de la vertu d'un seul passage, elle devint le “ pays des cols,” un pays de transit qu'on appelle non sans raison la plaque tournante de l'Europe. Mais même la Suisse d'aujourd'hui n'est pas une puissance. Comme par le passé, sa mission est de monter la garde; elle ne menace personne mais est prête à se défendre par tous les moyens, une expérience plusieurs fois séculaire lui ayant enseigné que son rôle de gardienne est dans l'intérêt de l'Europe.

* * *

Il y a toujours eu des époques où d'aucuns nièrent la mission de la Confédération, la considérant comme inutile et superflue. Tels ceux qui exagèrent leur importance et celle de leur époque, ceux qui n'ont pas le sens des perspectives historiques, qui ignorent tout des hauts et des bas de l'histoire et qui, aveuglés par le flot des événements, perdent de vue les “ constantes.” Les grands esprits qui ont modelé les destinées de notre continent pensaient cependant autrement, ainsi que cela ressort de ce bref exposé et des nombreux exemples ci-après. Il est avéré que Frédéric le Grand témoignait du plus grand respect pour la nature et la tâche de la Confédération. Napoléon 1^{er}, qui était un admirateur des antiques libertés des cantons primitifs, déclarait à un envoyé de la Confédération que le statut politique de la Suisse la différenciait de tous les autres Etats et lui donnait une raison d'être aux yeux du monde. Après la chute définitive de Napoléon, les grandes puissances reconnurent à Paris, en 1815, que la neutralité et l'indépendance de la Suisse et l'intégrité de son territoire sont dans le véritable intérêt de toute l'Europe. Cette proclamation solennelle de neutralité se distingue des innombrables actes politiques que l'histoire enregistre, car, comme l'écrivit l'historien Gagliardi, elle était l'aboutissement d'une évolution séculaire et consacrait la politique suivie depuis des siècles par la Confédération. Il vaut aussi la peine de rappeler les paroles que prononça Bismarck dans la séance du Reichstag du 25 mai 1870, dont l'ordre du jour comportait la construction — gigantesque entreprise européenne — du chemin de fer du St-Gothard. Bismarck déclara que c'était une nécessité politique pour l'Allemagne qu'une voie ferrée directe à travers les Alpes dépendit exclusivement d'un Etat neutre comme la Suisse et non d'une grande puissance. La même idée apparaît donc constamment: la Suisse neutre et armée est la gardienne du principal massif montagneux de notre continent, du toit de l'Europe. Les chefs actuels de l'Allemagne et de l'Italie ne pensent pas autrement sur ce point. A plus d'une reprise déjà le Duce a déclaré la Confédération une nécessité européenne, et le Führer a émis le même jugement lors du mémorable entretien qu'il accorda à l'ancien conseiller fédéral Schulthess.

* * *

Avec quel sérieux la Suisse a toujours conçu l'obligation de sauvegarder sa neutralité, rien ne saurait mieux le montrer que l'histoire des grandes lignes internationales de transit, savoir le St-Gothard, le Simplon et le Loetschberg. L'importance européenne de la Suisse en matière de chemin de fer, qui nous remplit aujourd'hui de fierté et de reconnaissance, suscita tout d'abord de graves appréhensions chez plus

d'un Confédéré. De nombreux Suisses, en partie il est vrai troublés par de malencontreuses opinions privées émises hors de nos frontières, se demandèrent alors si les contributions de l'étranger à nos chemins de fer alpins ne porteraient pas préjudice à la neutralité suisse. Aussi la première convention du St-Gothard de 1869 — de même que les suivantes — prévient-elle que la neutralité de la Suisse demeure entière et que la Suisse se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires pour la défense du pays (telles que la préparation de destructions). Lorsque cette première convention fut discutée par les Chambres, le 13 juillet 1870, on constata que, d'après les déclarations catégoriques de tous les représentants des Etats contractants, les négociations sur ce point, loin de constituer une atteinte à notre neutralité, en représentaient au contraire une nouvelle affirmation solennelle. Et, à la séance du Reichstag du 17 mai 1878, il fut dit que la Suisse devait ne pas oublier que si l'Allemagne avait accordé une subvention, c'est qu'elle avait trouvé dans la Suisse le territoire neutre qui convenait le mieux et le plus avantageusement à la construction d'un chemin de fer à travers les Alpes.

Les conventions qui règlent le trafic ferroviaire international à travers la Suisse, continuent à déployer leurs effets sans susciter de contestations d'aucune part; elles sont devenues de véritables liens d'amitié entre notre pays, dont la situation est si centrale, et les Etats environnants. Aussi peut-on sourire des craintes qu'elles soulevèrent jadis en plus d'un endroit. Ces craintes n'étaient que l'émanation de la volonté profondément enracinée et toujours vigilante de la Confédération de sauvegarder sa neutralité.

“EIDGENOESSISCHE BESINNUNG.”

Von Dr. ARNOLD JAGGI, Bern.

(Aus einem im Aprilheft der “Neuen Schweizer Rundschau” erschienenen Aufsatz.)

Wenn wir den ausländischen Verhältnissen und Ordnungen gegenüber Reserve bewahren, so geschieht das nicht aus einer blossen Laune. Wir haben vielmehr sehr wichtige, sachliche Gründe zu unserem Entschluss, nicht nur militärisch, sondern auch geistig und politisch Grenzwahe zu halten. Einmal besteht gar kein Grund dazu, es etwa mit einer neuen Weltanschauung zu versuchen. Das Christentum und der nüchterne biblische Gottesglaube genügen vollkommen. Und was den autoritären Einheitsstaat anbelangt, so besitzen wir über ihn auch einige Erfahrungen. Frankreich hat ihn uns während der Helvetik aufgedrängt. Der Versuch ist schliesslich gescheitert. Sobald die französischen Bajonette verschwanden, brachen die Stürme los. Wir zogen die fremde Zwangsjacke aus und atmeten auf. Der autoritäre Einheitsstaat widerspricht unserer ganzen Geschichte und unserem ganzen Empfinden und Wesen, weil er mit dem bündischen, föderativen Staatsaufbau unvereinbar ist. Wir sind als Volk anders als alle unsere Nachbarn. Man kann diese im grossen ganzen mit einem gewissen Recht Einheitsvölker nennen. Wir aber sind kein Einheitsvolk; wir sind konfessionell, sprachlich und rassisch ungleichartig. Ungleichartiges aber hält man am sichersten durch viel Freiheit zusammen. Das war gestern so, ist heute so und wird morgen nicht anders sein. Ueberhaupt wie verderblich, wie verhängnisvoll, wie ge-

dankenlos ist der Gedanke, unsern Staat dadurch erhalten zu wollen, dass wir ihn an das Ausland gleichschalten! Als Napoleon sich entschloss, uns die aus Frankreich importierte Einheitsverfassung wieder von unsern wundgescheuerten Schultern abzunehmen, da benutzte er die Gelegenheit, u. a. auch die Bedeutung der Landsgemeinde-Demokratien hervorzuheben. Er sagte: “Ihre Staatsform ist's, was euch in den Augen Europas interessant macht. Ohne diese Demokratien hättet ihr nichts aufzuweisen, was man anderswo nicht auch findet. Und bedenket wohl, wie wichtig es ist, solche charakteristischen Züge zu besitzen. Diese sind es, die euch den andern Staaten so unähnlich machen und dadurch von dem Gedanken, euch mit jenen zu verschmelzen oder einzuverleiben, abhalten. Ich weiss wohl, dass dieses demokratische System von vielen Nachteilen begleitet ist und die Prüfung vor den Augen der Vernunft nicht aushält. Aber nun besteht es seit Jahrhunderten; es beruht auf dem Klima, der Natur, den Bedürfnissen und den einfachen Gewohnheiten der Bewohner; es ist dem örtlichen Geiste angemessen, und man muss nicht Recht behalten wollen gegenüber der Notwendigkeit.”

* * *

Im übrigen tun wir gut, zu unterscheiden zwischen dem, was in unserer Macht und dem, was nicht in unserer Macht steht. An dem, was wir nicht lenken können, sollen wir uns innerlich nicht verbeissen, zermürben und aufreiben. Dafür aber sollen wir uns mit ganzer Kraft und ohne zu ermüden dort einsetzen; wo es auf unser Verhalten früher oder später ankommt, und hier darf es, wie anfangs gesagt, nie heissen: Es nützt doch alles nichts. Man darf im Gegenteil mit mehr Recht erklären: *Es nützt alles*, — alles Ehrliche und Echte, gewiss vielleicht nicht sogleich, vielleicht nicht direkt, vielleicht nicht sichtbar; denn alles Wichtige will vorbereitet sein, will seine Saatzeit haben, und unsere Tage sind möglicherweise mehr Tage der Aussaat als der Ernte. Jedenfalls kommt es darauf an, wie wir heute pflügen und was für Samen wir ausstreuen. Wir sollen z.B. gegen die Verwirrung der Geister ankämpfen, und uns und andern in der Seele klar machen, dass unser Volk andere Wege gegangen ist als andere Völker und dass es auch künftig andere, eigene Pfade zu gehen hat. Unsere Jugend muss tief hievon durchdrungen werden. Hiefür zu sorgen, das liegt in unserer Macht.

SCHWEIZ. KAUFMAENNISCHER VEREIN.

Mr. Alfred Gubser, Zurich, for nine years Central President of the Schweizerische Kaufmännische Verein, resigned his office at the Delegates Meeting in Berne in May last. He followed as President the well-known Papa Lutz, who for a generation guided the destinies of one of the largest associations in Switzerland. By a unanimous vote Mr. Karl Strickler was elected to follow Mr. Gubser as President.

Mr. Gubser has many friends in London. He revisited the field of his one-time activities in the English Metropolis in 1937 and was also present and represented the S.K.V. at the 50th anniversary of the Swiss Mercantile Society in London in October 1938.

The Schweizerische Kaufmännische Verein which now numbers nearly 40,000 Members, elected him an honorary Member for the services he rendered to that Association during his 32 years' of membership.